

Présents : 9

Excusée : 1

Absents : 0

**Le Président ouvre la séance à 20 h 00**

Secrétaire de séance : **Nelly ROUSSY**

### Ordre du jour

Le Maire ouvre la séance à 20 h00

### I Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le Maire propose s'il n'y a pas de remarque, d'approuver le compte rendu de la séance du 20 Novembre 2018.

Vote : Pour = 9

Contre = 0

Abstention = 0

### II – Délibérations diverses

Convention RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données)

**Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0**

Décision de Conseil Municipal pour autoriser ou refuser la création d'une commune nouvelle entre les communes de Gonsans et Côtebrune. Le Maire précise que lors du dernier Conseil Communautaire du 20/02/2019, le vote à bulletin secret sur ce dossier a donné les résultats suivants :

Votants : 70

OUI : 35 voix

NON : 30 voix

Blanc : 2

Nul : 3

Décision du Conseil Municipal :

**Pour = 9 Contre = 0 Abstention = 0**

Après lecture d'un courrier syndical émis par les représentants syndicaux de l'O.N.F., le Maire propose aux conseillers de prendre une position de principe, visant à s'abstenir jusqu'à plus amples informations sur le devenir des services de l'O.N.F.

**Pour = 0 Contre = 0 Abstention = 9**

### III – Projets investissements & Orientations budgétaires 2019

Citant le proverbe « Gérer, c'est prévoir », le Maire présente aux conseillers présents les orientations budgétaires pour l'année 2019.

Décision du Conseil Municipal :

## INVESTISSEMENT

### Travaux de voirie selon dossiers de subvention déposés

Des projets de travaux de voirie sont évoqués depuis plusieurs années concernant la réhabilitation et l'aménagement de la Place de la Mairie.

1) Priorité n° 1 : Réfection Rue et Place de la Mairie.

Estimation = 37 176.60 T.T.C 30 980.50 € H.T.

Subvention possible = 9 295.00 € €

2) Présentation et débat sur l'étude préliminaire pour l'aménagement de la traverse RD 331 se composant de

- Devis estimatif pour Relevés Topographique à l'échelle 1/200<sup>ème</sup>  
Coût prévisionnel : 2 217.60 €
- Devis estimatif pour assistance maîtrise d'ouvrage pour l'Aménagement global  
Coût prévisionnel : 5 659.20 €

Ce projet doit s'inscrire sur plusieurs années et doit être subventionné aux environs de 75% du montant HT, par le département. Ce département financera également la pose de l'enrobé sur l'ensemble de la traverse du village.

- 3) Réfection de l'enrobé sur tranchée de raccordement eau (GIRARD)  
Pas encore de devis
- 4) Finalisation marquage de l'emplacement « Handicapé » Coût = 588.00 € TTC
- 5) Pose eau courante sur Cimetière – Coût inconnu à ce jour
- 6) Achat de Matériels Informatiques – Coût prévisionnel = 3 015.00 € TTC

#### **IV– Questions Diverses**

##### Réactualisation des listes électorales :

Le Maire expose :

Par suite de la mise en place du R.E.U. (Registre Électoral Unique), se déclinant sous la forme d'un logiciel informatique, piloté par nos secrétaires administratives, basées dans les locaux de la CCDB.

La nouvelle réglementation stipule entre autres que chaque année, la commission électorale doit procéder à la mise à jour de la liste électorale communale.

Comme chaque année, le Maire souligne le départ et/ou l'arrivée de nouveaux habitants sur notre commune. Il déplore l'absence de démarche des nouveaux habitants quant à leur inscription sur la liste électorale communale. Pour ce qui concerne les départs, lorsque le citoyen s'inscrit dans sa nouvelle commune, il sera automatiquement radié sur la liste de la commune qu'il quitte. La commission électorale veillera à l'avenir à respecter ces diligences auprès des électeurs potentiels inscrits sur aucune liste électorale.

##### Repas des seniors et colis des plus anciens

Nelly rend compte du bilan moral et financier de la journée des seniors, ainsi que la remise des colis aux personnes de 70 ans et plus, ne pouvant ou ne voulant participer au repas.

Coût global : 1 060.09 €, se décomposant

- Repas 999.52 €
- Colis 60.57 €

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 21 heures30.